

DIALOGUE SOCIAL

Plus de 400 praticiens interpellent Agnès Buzyn sur la dégradation du service hospitalier

Publié le 20/09/17 - 18h00 - HOSPIMEDIA

L'initiative est locale mais elle dépasse déjà les frontières de la région. Ce 20 septembre, des praticiens hospitaliers d'Auvergne-Rhône-Alpes ont rendu publique la lettre qu'ils ont transmis quelques jours plus tôt à Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé. Ils sont, à ce jour, plus de 400 praticiens à l'avoir paraphé, alertant sur la *"dégradation du service public hospitalier"*. *"Le bouche-à-oreille nous a permis de réunir ces signatures, ce qui fait que des médecins signataires sont maintenant situés dans plusieurs régions"*, explique à Hospimedia le Dr Thierno Sidy Bah, l'un des praticiens à l'origine du projet. Ils ont reçu également le soutien de plusieurs formations professionnelles telles que l'Association des médecins urgentistes de France (Amuf), le Syndicat des psychiatres des hôpitaux de Paris (SPH), Avenir Hospitalier (AH), le Syndicat national des médecins hospitaliers (SNMH), le Syndicat des psychiatres d'exercice public (Spep) et l'Union syndicale de la psychiatrie (USP).

Dans cette lettre ouverte, les professionnels témoignent des *"difficultés croissantes rencontrées par [les] usagers"*, pour accéder à l'hôpital et y être soignés *"dans des conditions suffisamment bonnes"*. Ils dénoncent aussi les *"grandes difficultés"* qu'eux-mêmes rencontrent dans leur exercice, comme les autres professionnels de santé, *"en raison de la politique de santé en cours depuis plusieurs années et du "management" qui en découle"*. Retard d'accès aux soins, embouteillage des urgences, fermeture de lits, prises de risque, burn-out des médecins, etc... sont dénoncés dans cette missive. *"Nous subissons les effets conjugués des dernières lois sur l'hôpital et d'une politique générale de destruction des services publics"*, décrivent-ils. Ils rappellent leur attachement au principe fondateur de la sécurité sociale solidaire et demandent d'urgence que *"la politique hospitalière redonne un pouvoir de décision aux praticiens de terrain qui soignent les patients"*. Pour cela, estiment-ils, les commissions médicales d'établissement (CME) doivent retrouver leurs prérogatives exécutives et décisionnelles. *"Les établissements doivent retrouver une organisation en service par spécialité et non par pôle"*, prônent-ils.

Et les signataires de dénoncer l'accélération des groupements hospitaliers de territoires (GHT) et leurs conséquences sur les fermetures de structures notamment. *"Les problématiques que nous abordons dans ce courrier sont nationales. Nous ne nous présentons pas comme un collectif mais comme des praticiens qui voulons bien faire notre travail et soigner"*, résume Thierno Sidy Bah. Pourquoi envoyer directement cette lettre à la ministre ? *"Car localement, nous avons du mal à obtenir des réponses mais nous avons mis entre autres le directeur de l'ARS en copie"*, souligne le praticien. En conclusion de leur lettre, les signataires demandent une rencontre avec la ministre.

Clémence Nayrac